

L'Ambassade du Canada présente ses compliments au Département d'État et se réfère à sa note n° 141 du 15 avril 1980 ainsi qu'à la réponse du Département d'État du 21 mai 1980 concernant les problèmes de qualité des eaux de la rivière Niagara et leurs conséquences pour la santé et les biens des Canadiens.

L'Ambassade a le plaisir de transmettre au Département d'État un résumé du rapport de base sur l'environnement de la rivière Niagara préparé par Environnement Canada et par le ministère ontarien de l'Environnement à l'intention du Conseil Canada-Ontario d'examen de la qualité de l'eau, et elle lui fera parvenir la semaine prochaine ce rapport qui résume les données canadiennes sur la qualité de l'eau (sédiments en suspension), les sédiments déposés et les biotes, données recueillies dans la rivière Niagara entre 1975 et 1979. Le rapport mentionne que les concentrations globales de DDT, de PCB, d'aldrine et de dieldrine, d'endosulfane (thiodane), de lindane et de cadmium ont dépassé les objectifs spécifiques de l'Accord canado-américain sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs à certains points du cours inférieur de la rivière Niagara et ce, au moins une fois en 1979. On a en outre décelé d'autres produits chimiques synthétiques pour lesquels on n'a prévu aucun objectif spécifique en matière de qualité de l'eau.

Comme nombre des produits chimiques décelés sont fréquemment trouvés en association avec les rejets insuffisamment traités des industries installées à proximité de la rivière, ces données font surgir de nouvelles préoccupations qui viennent s'ajouter à celles mentionnées dans la note de l'Ambassade du 15 avril 1980.

De façon plus précise, le Gouvernement du Canada s'inquiète de la persistance de sérieux problèmes opérationnels à l'usine de traitement des eaux usées de Niagara Falls (N.Y.) ainsi que de l'absence apparente d'une entente entre l'EPA et Niagara Falls en vue de la rénovation de cette usine. L'Ambassade souhaite rappeler que le Gouvernement se préoccupe de la possibilité d'un risque permanent pour la santé et les biens des Canadiens, et souhaite obtenir des assurances que des mesures seront prises d'urgence pour régler toute difficulté administrative pouvant retarder davantage la rénovation de l'usine de traitement des eaux usées de la rivière Niagara.

Deuxièmement, bien que les organismes américains aient fourni des données générales sur les opérations de la société SCA Chemical Waste Services Inc. ainsi que sur leurs incidences possibles pour la qualité de l'eau de la rivière Niagara, de récents articles de la presse canadienne concernant des activités qui se sont autrefois déroulées sur ce site ont suscité d'autres préoccupations. Les autorités canadiennes souhaitent obtenir de nouvelles informations sur la question.